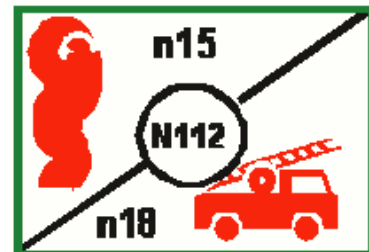


PROTOCOLE D'ALERTE EN CAS D'URGENCE



Il est essentiel de :

- ☞ Évaluez la situation d'accident avant d'appeler les secours,
- ☞ Se référer au protocole interne de l'entreprise.

Éléments à préciser en cas d'alerte d'accident :

- ☛ Identité de l'appelant et le numéro d'appel,
- ☛ Lieu de l'accident : adresse, atelier, étage, ...,
- ☛ Nature de l'accident : chute de hauteur, accident de la route, ...,
- ☛ Nombre de victimes,
- ☛ État des victimes.

Consignes pour une bonne transmission du message :

- Répondre aux questions posées par les services de secours,
- Ne jamais raccrocher le premier,
- Demander à la personne qui va alerter les secours de revenir rendre compte au SST,
- Envoyer une personne au-devant des secours.

Dans tous les cas, suivre les consignes données par les secours et organiser leur accès sur le lieu de l'accident, le plus près possible de la victime.

Appel gratuit